

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 644 DU 2 SEPTEMBRE 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BON WEEK END

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« Les gouvernements ont l'âge de leurs finances, comme les hommes ont l'âge de leurs artères ».

André Maurois

Suivez Nous sur }  
facebook

LE SOMMET DES NON ALIGNÉS  
SE TERMINE PAR UNE DÉCLARATION  
CONFIRMANT LES GRANDS PRINCIPES  
DU NON ALIGNEMENT

LA FIN DE  
LA  
DÉFISCALISATION

## À LA UNE



### Le sommet du Mouvement des Non-Alignés s'achève sur un appel à la paix

**Le 16e sommet du Mouvement des Non-Alignés (MNA) s'est conclu vendredi à Téhéran, capitale iranienne, après l'adoption de plusieurs résolutions. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, qui assume désormais la présidence tournante du mouvement, a lu une partie de ces documents finaux lors de la cérémonie de clôture, et a déclaré que les participants avaient unanimement renouvelé leur attachement aux principes et aux objectifs du MNA. Le sommet du Mouvement des non-alignés de Téhéran s'est achevé vendredi soir après deux jours d'échanges fructueux sur la question nucléaire et la crise syrienne et son soutien à la république Islamique d'Iran face aux Occidentaux. Les participants ont appelé à des "changements fondamentaux" dans la gouvernance du monde, soulignant que ces changements étaient des conditions essentielles au maintien de la paix mondiale appelant également à éviter les conflits partout à travers le monde, a indiqué Mahmoud Ahmadinejad. "Nous avons tous convenu de défendre les droits de l'Homme et la dignité humaine, et de développer l'amour, l'affection et l'honnêteté", a-t-il indiqué, ajoutant : "nous pouvons résoudre les défis mondiaux par le biais de l'amitié". Le président iranien a souligné qu'en adoptant ces documents finaux, les pays membres du MNA avaient envoyé un "important message politique" de soutien à la paix et à la justice dans le monde. Les chefs d'Etat et dirigeants des pays membres du mouvement des non-alignés (MNA) ont plaidé jeudi dernier en faveur de la nécessité de promouvoir la coopération commune afin de pouvoir**

influer sur la scène internationale dans le but de parvenir à un système de gouvernance plus équitable. Le président égyptien, Mohamed Morsi, qui a transmis la présidence du mouvement au président iranien Mahmoud Ahmadinejad, a affirmé que le MNA "est né pour défendre le droit des Etats membres" et qu'il doit jouer "une rôle légitime". "Nous voulons être partie prenante de la gouvernance mondiale fondée sur un système multilatéral dans le cadre du respect de la démocratie", a déclaré M. Morsi, qui a insisté sur la participation des pays en développement à la réforme des institutions internationales, en particulier l'élargissement du Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il soit plus représentatif. De son côté, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad a évoqué les inégalités dans le monde, en pointant du doigt l'"hégémonie" de certains états capitalistes sur les pays en développement. Selon M. Ahmadinejad, l'"indépendance des pays est menacée par les guerres imposées et la situation d'instabilité créée". "La gouvernance mondiale dans sa réalisation dans la paix et l'égalité est difficile à atteindre avec le monopole de gestion détenu par un petit nombre de pays", a-t-il estimé. Les représentants des 120 pays membres ont adopté une déclaration finale qui comprend, au total, près de 700 points, appelant, notamment, à lutter contre l'islamophobie et le racisme, à mener le désarmement nucléaire et à respecter les droits de l'Homme. affirmant notamment le droit de tous les pays à l'énergie nucléaire pacifique, le refus de toutes sanctions unilatérales et menaces militaires contre un pays, le soutien à la création d'un état palestinien et la nécessité du désarmement nucléaire. Le prochain sommet des pays non-alignés se tiendra à Caracas en 2015, a annoncé vendredi le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Nicolas Maduro, peu après la clôture du sommet du mouvement à Téhéran et deux nouveaux membres, l'Azerbaïdjan et les Iles Fidji, ont été admis dans l'organisation.

**Nous avons reçu de LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE la note qui suit :**

**«LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE qui a suivi avec attention le déroulement de ce sommet qu'elle a considéré comme un événement important qui prépare la fin de l'ordre occidental qui maintient beaucoup de pays dans la dépendance est satisfaite de la déclaration finale qui confirme les grands principes du mouvement .Elle dénonce encore une fois le comportement des médias occidentaux et de ceux qui reprennent comme des perroquets leurs informations : les médias sont un des piliers de l'ordre occidental ».**



# AFFAIRES NATIONALES

## ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, SCIENCES

### BERCY PRÉPARE LA FIN DE LA NICHE FISCALE GIRARDIN

On apprend dans le Journal officiel du 15 août que le ministre de l'Economie et des Finances Pierre Moscovici a signé un arrêté ouvrant les dépôts du livret A à la construction de logements sociaux dans les territoires colonies . Une mesure qui doit garantir des financements peu coûteux aux bailleurs sociaux désirant investir . La crise du logement frappe aussi les colonies. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, à la Réunion et à Mayotte, on estime le besoin global de logements à 20.000 par an pour répondre à la croissance de la population. En effet , dès le 1er janvier prochain, les colonies ne pourront plus compter sur la loi Girardin de 2003 (corrigée en 2009 par la loi Jégo), qui permet aux particuliers de réduire substantiellement ses impôts s'ils investissent dans la pierre . En cause: le plafonnement des avantages fiscaux à 10.000 euros par an et par foyer fiscal, que devrait entériner la loi de finances 2013. Le dispositif de la loi Girardin était particulièrement audacieux. Selon les cas, l'acheteur d'un logement neuf pouvait réduire son impôt sur le revenu de 25 à 50% pendant cinq ans. Seulement, comme le constatait sévèrement la Cour des comptes en février dernier, elle est devenue l'une des niches préférées des riches contribuables voulant s'adonner à l'optimisation fiscale. Très coûteuse pour les finances publiques (361 millions d'euros en 2010), elle a manqué son objectif en favorisant la construction de logements libres et intermédiaires, alors que les colonisés sont à 80% en attente d'un logement social. Symbole de cet effet pervers, entre 2005 et 2007, le nombre d'opérations de construction de logements sociaux a diminué, passant de 11.303 à 7.713. "La défiscalisation sur le logement libre a conduit les entreprises de construction à être moins disponibles pour les opérations de logement social", expliquait en 2008 un sénateur dans un rapport parlementaire. Pour corriger ces effets pervers, la loi Jégo de 2009 (LODEOM), qui abrogera complètement le dispositif Girardin le 1er janvier 2013, a recentré les défiscalisations sur le logement social. Mais avec le plafonnement des avantages fiscaux à 10.000 euros, annoncé par Jérôme Cahuzac, la LODEOM devient obsolète. D'où l'ouverture de la manne du

livret A pour les colonies . Avec plus de succès que les précédents dispositifs?

## LIVRES

### « LA VIE SANS FARDS OU LES CONFESIONS DE MARYSE CONDÉ » Rodney Saint-Éloi

Ouessant. Pluies et vents. Vagues tourmentées. Sous la tempête, je m'enferme dans ma chambre et lis La vie sans fards de Maryse Condé. J'oublie l'île et les humeurs de la météo. Je plonge dans le livre deux jours avant l'ouverture officielle du salon international du livre d'Ouessant. Sur l'île d'Iroise, je dévore cette autobiographie sans concession. Moi, qui fréquente Maryse Condé depuis plusieurs années, l'auteure et son œuvre, je suis entièrement happé par sa trajectoire. Je lis le livre, en attendant Maryse Condé, elle aussi invitée à Ouessant. J'avais jusqu'ici de Maryse Condé l'image d'une guerrière, celle qui a participé dans les années cinquante à la décolonisation de l'Afrique, l'auteure de *Moi Tituba, sorcière noire de Salem* et de *Ségou* (tomes 1 et 2) qui vit entre Paris et New York, professeure à la prestigieuse université américaine Columbia. Le livre change simplement mon regard. J'ai envie de dire : « Respect Maryse ». La réputation de Maryse Condé n'est plus à faire. La mythologie est établie. Diva à sa manière, autoritaire, emmerdeuse, désagréable, chialeuse, caractérielle on ne peut plus... Son portrait, à quelques variantes près, souvent pas trop flatteur, fait le tour des cercles littéraires. Ses admirateurs comme ses détracteurs respectent son œuvre et l'exigence de cette écriture patiente et risquée. Le dernier scandale est d'avoir abandonné son île, il y a quelques années, après y être retournée pour sa retraite, avec un grand vent de fracas que digèrent mal certains de ses compatriotes. Les rumeurs circulent vite et rentrent au tuyau de l'oreille. La vérité est que Maryse Condé n'utilise pas de gants. Elle dit clairement et vivement sa pensée. Sans ménager quiconque. À commencer par elle-même. Arrivée à l'âge où il n'y a plus rien à cacher, libérée des peurs et des fantômes, elle parvient à se raconter, sans fard. C'est d'abord une écriture fluide, qui éclate miroirs, mensonges et rumeurs. Maryse raconte Boucolon, la fillette de bonne famille noire, élevée comme une princesse aux yeux bleus dans le mépris de son île, puis la jeune fille à Paris aux études, ensuite la dame Condé, qui connaît et vit la souffrance dans son expression la plus forte. Elle annonce ses confidences, interpellant directement les lecteurs, en paraphrasant Jean-Jacques Rousseau. « Je veux montrer à mes semblables une femme dans toute la vérité de la nature et cette femme sera moi. » Enfance confortable, issue d'une famille de la petite bourgeoisie de « grands nègres » aliénée, qui fait tout pour la détourner de l'île. Partie à 16 ans pour ses études supérieures à Paris, elle

découvre là-bas le monde créole, la musique créole, la cuisine créole... L'apprentissage est féroce pour cette jeune fille qui s'est vue projetée dans la réalité. Tout bascule quand elle rencontre le jeune intellectuel haïtien Jean Dominique. Coup de foudre. Intense compagnonnage intellectuel dans lequel elle avoue avoir fait son éducation sentimentale et intellectuelle. Tout est parfait jusqu'à ce qu'elle tombe enceinte alors qu'elle est aux études. Jean Dominique l'abandonne et repart en Haïti sous prétexte, d'après l'auteure, de combattre le dictateur François Duvalier. Plus d'un demi-siècle après, Maryse Condé n'a pas encore compris cet abandon qu'elle traduit ainsi :

«Jean Dominique s'envola et ne m'adressa pas même une carte postale. Je restai seule à Paris, ne parvenant pas à croire qu'un homme m'avait abandonnée avec un ventre. C'était impensable. Je refusais d'accepter la seule explication possible : ma couleur. Mulâtre, Jean Dominique m'avait traitée avec le mépris et l'inconscience de ceux qui stupidement s'érigeaient alors en caste privilégiée. Comment interpréter ses stances antiduvaliéristes? Quel crédit accorder à sa foi dans le peuple? Il va sans dire que pour moi, ce n'était qu'hypocrisie.» (p. 23)

L'enfant Denis Boucolon naît. Commence le cycle atroce d'un quotidien de survie. Puis elle fait la connaissance de celui qui va devenir son premier mari, Mamadou Condé, comédien, guinéen, sans vocation ni talent, inscrit au conservatoire. Maryse Condé n'est pas au bout de sa peine, ce mariage bat de l'aile dès les premiers mois. Elle devra par la suite tenter l'expérience de l'Afrique, explorant d'un bout à l'autre le continent. Pour être confrontée à sa négritude. Septembre 1959, elle prend seule le bateau qui la conduira en Côte d'Ivoire à titre d'assistante enseignante. Après ce sera la Guinée où elle retrouvera Condé avec leur première fille. Suivront deux autres filles. Le calvaire continue jusqu'à la rupture avec Condé. Elle passe d'un pays à l'autre, Sénégal, Ghana, avec ses quatre enfants, se débrouillant dans une Afrique qui se cherche difficilement entre les valeurs traditionnelles et les idéologies de l'Occident. Ce livre dresse aussi le parcours intellectuel de Maryse Condé, avec ce qui ressemble à un acharné combat contre la médiocrité. Elle découvre la négritude avec Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, René Maran, Claude Mackay, et surtout Frantz Fanon. Elle évoque aussi les poètes américains qui ont durablement marqué sa vie et son œuvre. Outre cette peinture d'une certaine négritude vécue au quotidien, c'est en Afrique qu'elle est initiée à la politique et s'attache au marxisme. La fréquentation des révolutionnaires africains, dont Mario de Andrade, leader du mouvement de la libération de l'Angola, Hamical Cabral (fondateur du parti pour l'Indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert), Seyni Gueye (leader sénégalais), est décrite ici en détails. Tout aussi éclairant est le témoignage de première main sur des politiciens africains, dont Sékou Touré, Félix Houphouët-

Boigny, Kwame Nkrumah. Maryse Condé commence à écrire très tard. Son premier roman *En attendant le bonheur* a été publié, elle avait 42 ans. C'est que trop engluée dans les problèmes de l'existence elle n'avait pas de temps pour écrire. « En fait, je n'ai commencé à écrire que lorsque j'ai eu moins de problèmes et que j'ai pu troquer des drames de papier contre de vrais drames. » Pour elle, *La vie sans fards* est « le plus universel de ses livres... Un livre où les femmes peuvent être en résonance avec leur histoire, leur amour et leur vie. Les hommes aussi », espère-t-elle. En plus de nous parler en toute vérité, Maryse Condé nous offre, au-delà du pacte autobiographique, les clefs pour mieux lire ses œuvres en indiquant les lieux, les scènes et les événements de sa vie qui ont nourri ses récits. J'avoue que c'est l'un des meilleurs livres de Maryse Condé. *La vie sans fards* dit la part de blessures qui forge tout être, et on en sort éclairé. On a envie de dire merci à Maryse, l'aînée capitale, pour ce grand acte de courage qui nous fait méditer sur ces mots de Césaire: « La force de regarder demain ».

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



# AFFAIRES INTERNATIONALES

## SOCIÉTÉ MONDIALE

### LE POINT DE VUE DE JEAN PAUL ELUTHER : LE 16<sup>e</sup> SOMMET DES NON ALIGNÉS PRÉPARE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MONDIALE

Aucun état membre ne manquait à l'appel du 16<sup>e</sup> sommet du Mouvement des non-Alignés qui s'est achevé vendredi 31 août. C'était l'occasion de tous les états présents de montrer qu'ils peuvent tenir tête aux occidentaux et aussi l'occasion de nouer des relations avec l'Iran, en dépit des pressions et des demandes de boycott du sommet par les puissances occidentalosionistes. Le Guide suprême de la République islamique d'Iran a déclaré que le monde est désormais « en mouvement vers un nouvel ordre international où le Mouvement des non-alignés (2/3 de la population mondiale) peut et doit jouer un nouveau rôle. Ce nouveau système doit être fondé sur la participation de toutes les nations et sur l'égalité de leurs droits. [...] La gestion du monde ne doit pas être exclusivement aux mains



de quelques pays occidentaux. » Le Guide suprême a critiqué la structure « injuste, antidémocratique et obsolète » du Conseil de Sécurité de l'ONU qui, sous couvert des « droits de l'homme », permet aux puissances impérialistes de s'ingérer dans les affaires internes d'états souverains. Il a aussi réaffirmé la nécessité d'anéantir « les armes à destruction massive » et déclaré que « ceux qui stockent ces armes destructrices n'ont pas le droit de se présenter comme les porte-drapeaux de la paix mondiale ». Ce sont les États-Unis qui détiennent le plus gros stock d'armes nucléaires, et qui se présentent comme les garants de la lutte contre la prolifération de ces armes . Ce sont encore les États-Unis et leurs alliés qui interdisent aux pays non-alignés comme l'Iran l'utilisation de l'énergie nucléaire pacifique. Par leurs pressions et leurs sanctions, ces pays souhaitent garder le monopole de production et de vente du combustible nucléaire. A l'instar du Guide suprême, le secrétaire général de l'ONU a décrit la prolifération des armes nucléaires comme « une menace majeure contre les pays du monde », ajoutant que « l'Iran pouvait jouer un rôle constructif dans la lutte contre la prolifération des armes nucléaires ». L'Iran a appelé, à plusieurs reprises, à un Proche-Orient exempt d'armes nucléaires tandis que le secrétaire général a réaffirmé la volonté de l'ONU de poursuivre le même objectif. Ban KI-Moon en a profité pour envoyer un message aux 5+1 (Chine, Russie, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis + Allemagne) membres permanents du Conseil de sécurité, leur demandant d'éviter d'utiliser la menace comme moyen de résolution de la question nucléaire de l'Iran . Ce sommet est une victoire de la diplomatie iranienne. Le Mouvement réunit le plus grand nombre de représentants après l'ONU, il devrait à terme, devenir une alternative au bloc occidental unipolaire. Le temps est venu de mettre un terme à la domination occidentale sur notre planète. Quelques mots pour s'étonner de l'absence des pays de la Caraïbe qui pourtant souffrent de la domination occidentale qui y prend plusieurs formes ( colonisation directe comme en Guadeloupe ; domination économique dans la plupart des pays indépendants ). Bien entendu , ont été présents le Venezuela, Cuba, l'Equateur, le Nicaragua et la Bolivie . C'est le noyau dur du combat occidental . Ce sont aussi les seuls états de la région à soutenir la Syrie de Bachar Al-Assad. **Ce n'est pas avec une telle attitude que naîtra une CARAÏBE libre et souveraine .**

## **AMERIQUE LATINE ET CARAIBES**

### **LA 34<sup>e</sup> SESSION DE LA CEPALC AU SALVADOR**

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à El Salvador a achevé aujourd'hui sa trente-quatrième session, dont le thème central est le changement structurel de l'égalité. Selon



l'ordre du jour rendez-vous, a commencé lundi dernier, l'émission du matin sera consacrée à la thématique du changement structurel en Amérique latine et dans les Caraïbes: . intégration régionale et le rôle de la CEPALC panneau interventions sera responsable de la directrice générale de l'agence de l'ONU , Alicia Barcena, et les ministres des Affaires étrangères du Brésil, Antonio Patriota, El Salvador, Hugo Martinez, le Guyana, Carolyn Rodrigues-Birkert, et le Pérou, Rafael Rocagliolo. Suite à des discussions sont prévues les conclusions de la réunion, alors que dans l'après-midi, le l'adoption de résolutions et de la cérémonie de clôture. session de AI, la réunion la plus importante de la CEPALC et tenu tous les deux ans, en présence de délégués des 44 pays membres, dont huit partenaires et des représentants des agences des Nations Unies et d'autres invités. Bárcena Eve a présenté le document principal de la nomination, le changement structurel pour l'égalité: . une vision intégrée du développement croire que nous sommes face à une occasion historique de repenser le développement sous l'égide de l'égalité des valeurs en et une plus grande durabilité de l'environnement, a soulevé Bárcena. Nous ne devrions pas le faire dans le code ou litanie de discours, mais de routage rigoureusement la façon dont les différentes composantes des politiques de développement vers une plus grande dynamique d'accord sur la croissance et plus de chances à l'égalité, at-il dit. Il a également fait valoir que le changement structurel est une transformation qualitative de structure de production qui promeut et renforce les secteurs et les activités axées sur le savoir et la croissance rapide de la demande. Leur objectif est de «créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité: la clé de la réalisation de notre égalité", at-il dit. La question a été débattue hier en quatre séminaires par une vingtaine de membres du groupe, y compris les ministres, sous-ministres, les gouverneurs des banques centrales et les responsables d'autres institutions.

## **OCCIDENT**

### **COUPABLE COÏNCIDENCE : SOMMET DES NON ALIGNÉS ET PARUTION DU RAPPORT DE L'AEIA**

Au second jour du Sommet du MNA, à Téhéran, l'Agence internationale de l'Energie atomique a publié son rapport semestriel sur l'Iran. Le rapport n'a pas tardé de servir de prétexte aux agences de presse occidentales, pour lancer une nouvelle vague de campagne de dénigrement contre l'Iran. Mais la concomitance entre les deux événements, est-ce un effet du hasard? "C'est peu probable. En effet, l'Agence viennoise, sous pression des Etats unis, a fait publier ce rapport, pour influencer sur le Sommet du MNA. Or, cette influence n'a pas eu lieu et l'Iran a pu surmonter cette épreuve, sans difficulté". "Les Etats Unis et l'Occident ont cherché, avec ce rapport, à

défier le Sommet, qui a accordé sa confiance à l'Iran et à son programme nucléaire" estime l'analyste d'Al-Alam. "En dépit de l'idée courante, qui veut mettre le monde, sous l'emprise totale des Etats Unis, l'Iran a su réunir une grande partie de la communauté internationale, à Téhéran". "Ce sommet a été, d'ailleurs, pour cette même raison, censuré, dans presque tous les médias occidentaux, qui ont, soigneusement, évité de le couvrir". Les médias sont un des piliers de l'ordre occidental .

## **RENTREE À HAUT RISQUE POUR LA ZÔNE EURO**

Rachat d'obligations par la BCE, vote de l'Allemagne sur le mécanisme européen de stabilité, aide à la Grèce et à l'Espagne... Les dossiers à régler sont nombreux. Le mois de septembre promet d'être agité. Mario Draghi est attendu au tournant par les marchés, qui attendent un nouveau programme de rachat d'obligations de la part de la BCE. Le mois a été plutôt calme pour la zone euro. Mais ses dirigeants se trouvent à nouveau face à une série de rendez-vous décisifs. Mario Draghi a promis de soulager les tensions sur les marchés, et d'aider notamment l'Espagne et à l'Italie à financer leur dette. Mais le patron de la BCE est désormais attendu au tournant par les marchés qui réclament des mesures concrètes. Il n'aura pas le droit à l'erreur lors de sa conférence de presse le 6 septembre, à l'issue de la prochaine réunion du Comité de politique monétaire de l'institution. Sa décision de ne pas participer vendredi au séminaire des banquiers centraux à Jackson Hole aux Etats-Unis a été interprétée comme le signe que la BCE se prépare à annoncer un programme de rachat d'obligations. En attendant, le ballet diplomatique a repris fin août entre dirigeants des principaux pays de la zone euro. Il se poursuivra ces prochaines semaines avec de multiples rencontres entre la chancelière allemande Angela Merkel, le président français François Hollande, le chef du gouvernement italien Mario Monti et son homologue espagnol Mariano Rajoy. Le Premier ministre grec Antonis Samaras a lancé le mouvement avec une véritable offensive de charme à Berlin et Paris pour rassurer ses créanciers, mais aussi demander un délai supplémentaire de deux ans, jusqu'en 2016, pour que la Grèce remplisse ses objectifs budgétaires. La décision dépendra des conclusions de la troïka des créanciers d'Athènes (UE, BCE et FMI), qui sera de retour dans la capitale grecque dès les premiers jours de septembre. Le rapport devrait être prêt d'ici fin septembre ou tout début octobre et pourrait être débattu lors de la réunion des ministres des Finances de l'UE du 8 octobre à Luxembourg. Il est peu probable en tout cas qu'il soit prêt pour l'Eurogroupe informel du 14 septembre à Nicosie. L'octroi d'une aide au pays hôte, Chypre, pourrait être évoquée à cette occasion, mais c'est l'Espagne, quatrième économie de la zone euro en proie à de graves difficultés financières, qui devrait accaparer les discussions. Madrid, à qui ses partenaires ont déjà promis

une aide pouvant atteindre 100 milliards d'euros pour son secteur bancaire, attend les résultats des audits qui lui permettront de fixer le montant dont ont besoin ses banques, sans doute d'ici fin septembre. Mais l'Espagne pourrait être contrainte dans les prochaines semaines à demander un sauvetage financier global car elle doit affronter dès octobre des échéances de dette de 26 milliards d'euros et venir en aide à ses régions, à commencer par la Catalogne qui a réclamé une aide de 5 milliards d'euros au gouvernement central. Pour mieux soutenir les pays fragiles de la zone euro, M. Rajoy a plaidé pour la mise en oeuvre rapide d'une union bancaire, dont le principe a été approuvé lors du dernier sommet européen fin juin. La première étape de cette union consiste à instaurer un mécanisme unique de supervision bancaire. La Commission européenne met la dernière main à une proposition qui devrait être présentée le 12 septembre, sans doute à l'occasion du discours de son président José Manuel Barroso sur l'état de l'Union. La date du 12 sera cruciale pour au moins deux autres raisons. La Cour constitutionnelle allemande doit se prononcer sur des plaintes visant à empêcher l'entrée en vigueur du futur fonds de secours de la zone euro, le MES. Selon des économistes, sa décision pourrait décider de la survie ou non de la monnaie unique, car le MES ne peut voir le jour s'il est privé de son premier contributeur, l'Allemagne. C'est aussi le 12 septembre que se tiendront des élections législatives aux Pays-Bas, au terme d'une campagne marquée par les candidats anti-austérité. S'ils sont en mesure de gouverner, cela pourrait changer le rapport de forces au sein de la zone euro et isoler un peu plus l'Allemagne.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**



## **ÉTAT DES MARCHÉS**

### **ASIE**

Nouvelle séance de repli généralisé en Asie ce matin dans l'attente de la réunion des banquiers centraux prévue ce vendredi à Jackson Hole. Le [Nikkei 225] à Tokyo clôture en repli de 1,6% à 8.841 points, le Kospi à Seoul recule de 0,1% alors que le Hang Seng à Hong Kong perd 0,4% dans les derniers échanges de la journée. A Shanghai, l'indice CSI 300 Index cède encore 0,2% tandis que Sydney rend 0,1%. De nouveaux indicateurs de conjoncture sans relief à Hong Kong et en Corée ont pesé sur la tendance, envoyant les places asiatiques sur un plus bas de trois à quatre semaines.

## ÉTATS UNIS

Wall Street a clôturé en nette hausse ce vendredi, après le discours de Ben Bernanke à Jackson Hole. Le Président de la Fed a rappelé qu'il était prêt à assouplir davantage sa politique monétaire pour soutenir le marché de l'emploi, alors que l'économie américaine est, selon lui, dans un état peu satisfaisant. Les investisseurs ont par ailleurs pris connaissance aujourd'hui d'un indice PMI de Chicago en ligne avec les attentes, et d'un indice du sentiment des consommateurs américains supérieur au consensus. Les commandes à l'industrie ont également augmenté plus que prévu en juillet. Le DJIA a fini en hausse de 0,69% à 13.090 pts, le Nasdaq a gagné 0,60% à 3.067 pts, et le S&P500 a repris 0,51% à 1.406 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA recule de 0,5%, le Nasdaq perd 0,1% et le S&P500 cède 0,3%. Pour mémoire, Wall Street sera fermé lundi prochain pour le "Labor Day".

## EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé sur un net rebond vendredi, les investisseurs étant relativement rassurés par le discours de Jackson Hole du président de la Réserve fédérale américaine, qui a laissé la porte ouverte à de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire, sans pour autant donner un signal d'une action imminente. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 1% à 3.413,07 points. Le Footsie britannique a cédé 0,14%, mais le Dax allemand a progressé également de 1,09%, tandis que l'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 avançait de 0,46%. Le CAC a perdu 0,59% sur l'ensemble de la semaine et gagné 3,69% au mois d'août.

## CHANGE

L'euro progressait vendredi, en dépit de craintes pour l'Espagne, face à un dollar affaibli après un discours du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui a confirmé l'intention de l'institution d'augmenter son soutien à l'économie du pays si nécessaire. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,2576 dollar, contre 1,2504 dollar jeudi vers 21H00 GMT. L'euro progressait également face au yen, à 98,51 yens contre 98,26 yens jeudi soir. Le dollar reculait face à la devise nippone, à 78,31 yens contre 78,59 la veille. Vers 21H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 0,7922 pence pour un euro, et progressait nettement face au billet vert, à 1,5874 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2007 franc suisse pour un euro, et gagnait du terrain face au billet vert, à 0,9545 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,3486 yuans pour un dollar contre 6,3496 yuans la veille.

## MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole montaient vendredi en fin d'échanges européens, porté par un accès de faiblesse de la devise américaine après un discours prudent du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Ben Bernanke. Vers 16H30 GMT (18H30 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, pour livraison en octobre, valait 114,27 dollars, gagnant 1,62 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance

prenait 1,61 dollar, à 96,23 dollars. "Les cours du pétrole ont grimpé alors que Ben Bernanke laissait la porte ouverte à plus de stimulus de la Fed".

**PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



# **M**ANAGEMENT ET DROIT

## **RETRAIT DE POINTS ET POURSUITES PÉNALES**

Les juridictions de l'ordre judiciaire sont compétentes pour juger des litiges entre particuliers ainsi que des infractions. Les juridictions de l'ordre administratif sont quant à elles compétentes pour juger des litiges qui opposent les particuliers à l'administration. Le système juridictionnel français est marqué par une spécificité : le principe de dualité des juridictions. En vertu de ce principe, deux ordres de juridictions ont été créés, à savoir les juridictions de l'ordre judiciaire et celles de l'ordre administratif. Chacun de ces ordres de juridictions se voit affecté à une mission très précise. Les juridictions de l'ordre judiciaire sont compétentes pour juger des litiges entre particuliers ainsi que des infractions. Ex : divorce, recouvrement de créance, droit immobilier, etc. Ex : poursuites pénales devant le tribunal correctionnel en cas de commission d'un délit. Les juridictions de l'ordre administratif sont quant à elles compétentes pour juger des litiges qui opposent les particuliers à l'administration. Ex : recours contre une décision de refus de permis de construire. Ex : recours contre une décision de retrait de points du permis de conduire. La décision de retrait de points est une décision purement administrative. Elle est prise après la commission d'une infraction lorsque celle-ci a donné lieu à une condamnation par le juge pénal ou lorsque le conducteur a payé l'amende, ce qui équivaut alors à reconnaître l'infraction. Il s'agit là d'une mesure automatique. Lorsque vous perdez un ou plusieurs points, vous n'êtes pas sanctionnés, mais simplement administrés. Le conducteur peut bien évidemment la contester cette décision administrative de retrait de points en avançant que celle-ci n'est pas légale, mais il doit alors le faire devant le juge administratif et non devant le juge pénal, même si celui-ci est intervenu en amont pour condamner le conducteur à une peine. Exemple : un conducteur fait l'objet de poursuites pénales pour excès de vitesse. Si l'infraction est constituée, le juge pénal pourra, entre autres et selon les cas, prononcer à son encontre une peine de prison ainsi qu'une peine d'amende. Mais le juge pénal ne décidera pas du retrait de points. Ce retrait de points sera une conséquence automatique qui suivra la condamnation prononcée auparavant par le juge pénal. Il s'agira donc d'une décision administrative indépendante de la condamnation. Le principe de dualité des juridictions marque donc le territoire de chacun : Au juge pénal le soin de juger les infractions commises par les automobilistes ; Au juge administratif le soin de juger de la légalité des actes administratifs parmi lesquels les actes de retraits de points opérés par l'administration sur le permis de conduire des conducteurs.

Parfois, le juge pénal aura son mot à dire sur la légalité d'un acte administratif. Cette hypothèse, autrefois dégagée par la jurisprudence et codifiée aujourd'hui à l'article L 111-5 du Code Pénal, permet au juge pénal d'interpréter des actes administratifs, réglementaires ou individuels et d'en apprécier la légalité lorsque de cet examen dépend la solution du procès pénal. L'article 111-5 du Code Pénal est ainsi libellé : "les juridictions pénales sont compétentes pour interpréter les actes administratifs, réglementaires ou individuels et pour en apprécier la légalité lorsque, de cet examen, dépend la solution du procès pénal qui leur est soumis." Là, les termes employés sont très importants, car la solution d'un procès pénal ne dépend pas toujours de l'examen

de la légalité d'un acte administratif, même lorsqu'un tel acte est à l'origine des poursuites. Concrètement, l'hypothèse sera celle d'un conducteur informé de l'annulation de son permis de conduire, suite à la perte totale de ses points. Il s'agit du formulaire 48 SI que l'on reçoit alors en recommandé avec accusé de réception. Le conducteur se voit alors sommé de rendre son permis de conduire. Si le conducteur refuse de remettre son permis de conduire, il se rend coupable d'une infraction, et peut alors être poursuivi devant le tribunal correctionnel. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, le juge pénal pourra alors examiner la légalité de l'acte administratif à l'origine des poursuites. La solution est logique puisque c'est la légalité de cet acte qui va déterminer le bien-fondé ou non des poursuites pénales. De l'examen de la légalité de cet acte administratif dépendra donc la solution du procès pénal. Cela étant, le juge pénal écartera l'acte administratif illégal le plus souvent sur de simples questions de formes, lorsque celui-ci ne contient pas certaines mentions obligatoires ou n'est pas suffisamment motivé au regard de la loi. Dans ce cas, le conducteur sera relaxé, mais l'autorité administrative (préfet ou ministre de l'intérieur) pourra toujours édicter un autre acte administratif, légal cette fois-ci, ce qui obligera donc le conducteur à restituer son permis de conduire. S'il ne le fait pas, il s'expose à de nouvelles poursuites pénales qui l'exposeront alors à une condamnation quasi inévitable, car on ne peut indéfiniment se retrancher derrière l'illégalité de l'acte administratif dans la mesure où l'administration finit toujours par corriger le tir. ATTENTION : en cas de relaxe, le juge pénal ne rendra pas ses points au conducteur, car pour cela il faut aller devant le tribunal administratif, seul compétent, en tant que juge de l'administration, pour apprécier la légalité des retraits de points.

**PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**





## **TABLEAU DE BORD**

### **LE SMIC**

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

### **INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:**

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

### **POPULATION**

POPULATION 2010: 407 205 habitants

### **OFFRE**

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

### **DEMANDE**

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

### **PRIX**

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

### **EMPLOI , CHÔMAGE**

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET :NC

### **NOMBRE D'ENTREPRISES**

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

**PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**



# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**  
COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**